



11.06.2025

Val de Bagnes présente des comptes 2024 solides malgré les intempéries

Ce mercredi 11 juin, le Conseil municipal de Val de Bagnes a présenté les comptes de l'exercice 2024 au Législatif qui les ont approuvés. Les comptes 2024 se distinguent par un résultat très favorable, malgré un contexte marqué par les intempéries de l'été dernier. Grâce à une conjoncture immobilière dynamique et une gestion rigoureuse des charges, la Commune clôt l'année avec un excédent de revenus de CHF 21,5 millions, dépassant largement les prévisions.

Des charges maîtrisées

Les charges de fonctionnement s'élèvent à CHF 124,2 millions, en légère hausse de 1,2% par rapport au budget. En excluant les coûts liés aux intempéries, les charges effectives sont inférieures de plus de CHF 3,1 millions au montant budgété. Cette performance s'explique notamment par des économies sur les frais d'énergie, de déblaiement, et certaines activités culturelles ou d'entretien.

Des revenus exceptionnels

Les revenus globaux atteignent CHF 174,2 millions, en hausse de 21,6% par rapport au budget initial. Cette progression s'explique notamment par :

- Des gains immobiliers nets de CHF 15,1 millions générés par un volume de transactions de près de CHF 570 millions ;
- Des droits de mutation de CHF 5,4 millions, nettement supérieurs aux prévisions ;
- Des recettes fiscales solides sur le revenu (CHF 34,5 millions) et la fortune (CHF 21 millions) ;
- Des redevances hydrauliques (CHF 7,1 millions) liées à une bonne année hydro-électrique ;
- Une plus-value comptable sur les placements financiers de CHF 1,2 million.

Investissements et autofinancement

La commune a réalisé CHF 49,2 millions d'investissements nets, en baisse de CHF 7,2 millions par rapport au budget, en raison de retards sur certains chantiers, notamment le Centre sportif ou la Maison de commune. Les acquisitions stratégiques, comme le bâtiment de la Raiffeisen à Vollèges ou des appartements à Sembrancher, ont toutefois été intégrées sans dépassement global.

La marge d'autofinancement atteint CHF 50 millions, soit plus du double du montant prévu (CHF 20,5 millions), confirmant la robustesse des finances communales. L'exercice se termine ainsi avec un excédent de financement de CHF 828'778, contrastant fortement avec l'insuffisance de financement budgétée (CHF -35,8 millions), réduisant ainsi la pression sur le recours à l'emprunt.

Soutien à la population et perspectives

Consciente des impacts humains et économiques des événements climatiques, la Municipalité a décidé de doter le fonds du bien-être et de la sécurité des résidents d'un montant de CHF 2 millions, venant s'ajouter à une réserve budgétaire déjà constituée de CHF 45 millions.

Conséquences financières des intempéries

En 2024, les événements de juillet ont fortement impacté la région du Haut val de Bagnes nécessitant différentes mesures extraordinaires. Les charges 2024 liées aux intempéries, sont significatives (CHF 4,6 millions). Elles se composent, entre autres, du génie civil (3,3 millions), de la sécurité (400'000.-), d'aménagements divers (225'000.-), de soutiens aux commerces (135'000.-), d'information à la population (130'000.-) ou encore de soutiens aux achats de vélos électriques (60'000.-).

A noter que d'importants revenus, sous forme de subventions cantonales, (2'250'000.- du Canton) et d'aides externes (Migros, Croix-Rouge) ont été perçus

Autres éléments

Les autres faits marquants incluent une amélioration du résultat du service de gestion des déchets, un ajustement tarifaire dans le secteur de l'eau, et un renforcement prudent des provisions juridiques.

Commentaire de Fabien Sauthier, Président de la Commune de Val de Bagnes

« On ne peut que se montrer satisfait face à l'exercice 2024. Celui-ci a été marqué par la nécessité de stabiliser les charges, notamment en ce qui concernent la masse salariale. C'était une demande de notre Conseil général et je pense que de ce point de vue, le contrat est rempli. Quatre ans après la fusion, Val de Bagnes a trouvé son rythme de croisière et sa volumétrie qui est en adéquation avec ses ambitions. »

Tableau récapitulatif – exercice 2024

	Comptes 2024	Budget 2024	Variation %	Comptes 2023	Variation %
1 Revenus financiers	174'232'595	143'281'100	21.60%	162'991'389	6.90%
2 Charges financières	124'214'142	122'726'692	1.21%	113'806'025	9.15%
3 = 1 – 2 Marge d'autofinancement	50'018'453	20'554'408	143.35%	49'185'365	-1.69%
4 Amortissements	26'611'897	28'780'800	-7.54%	24'967'789	6.58%
5 Prélèvement / (Attribution) sur financements spéciaux	1'875'093	698'100	168.60%	4'171	44856.12%
6 Attribution à la réserve de politique budgétaire	0	0	n/a	0	n/a
7 = 3 – 4 – 5 – 6 Excédent de revenus (charges)	21'531'463	-8'924'492	-341.26%	24'213'404	-11.08%
8 Investissements nets	49'189'675	56'417'100	-12.81%	47'555'528	3.44%
9 = 3 – 8 Excédent (+) / Insuffisance (-) de financement (-)	828'778	-35'862'692	102.31%	1'629'836	-49.15%

Consulter les comptes 2024 : www.valdebagnes.ch/budget

Commune de Val de Bagnes

Fabien Sauthier
Président de Commune
079 424 78 28

Antoine Schaller
Secrétaire général adjoint
079 451 18 78